



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1974-1975

11 MARS 1975

Budget des Affaires culturelles
de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1975
— SECTEUR AGRICULTURE —

TABLE DES MATIERES

	Page
<i>Projet de décret</i>	2
<i>Tableau de décret :</i>	
Titre I — Dépenses courantes :	
Partie I — Enseignement	4
Partie II — Education permanente	5
Partie III — Dépenses culturelles diverses	6
Titre II — Dépenses de capital :	
Partie II — Education permanente	7
Partie III — Dépenses culturelles diverses	7
<i>Programme justificatif :</i>	
Tableau comparatif des dépenses	12
Tableaux récapitulatifs	24
Titre I — Dépenses courantes :	
Partie I — Enseignement	25
Partie II — Education permanente	26
Partie III — Dépenses culturelles diverses	27
Titre II — Dépenses de capital :	
Partie II — Education permanente	27
Partie III — Dépenses culturelles diverses	27

PROJET DE DECRET

BAUDOUIN,
Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, SALUT.

Sur la proposition de Notre Premier Ministre, de Notre Ministre des Finances, de Notre Ministre de l'Agriculture, de Notre Secrétaire d'Etat aux Forêts, à la Chasse et à la Pêche et de Notre Secrétaire d'Etat au Budget, et de l'avis de Nos Ministres qui en ont délibéré en Conseil,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Premier Ministre, Notre Ministre des Finances et Notre Secrétaire d'Etat au Budget sont chargés de présenter en Notre nom au Conseil culturel de la communauté culturelle française le projet de décret dont la teneur suit :

**Crédits pour les dépenses courantes (Titre I)
et pour les dépenses de capital (Titre II)**

ARTICLE 1^{er}

Sont affectés, pour les dépenses du secteur Agriculture du budget des Affaires culturelles de la communauté culturelle française afférentes à l'année budgétaire 1975, des crédits s'élevant aux montants ci-après :

(en millions de francs)				
		1975 Crédits non dissociés	1975 Crédits dissociés	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnement
Dépenses courantes (Titre I)		14,5	—	—
Dépenses de capital (Titre II)		0,8	8,4	8,0
	Totaux . . .	15,3	8,4	8,0

Ces crédits sont énumérés aux titres I et II du tableau annexé au présent décret.

ART. 2

Les crédits d'engagement et d'ordonnement inscrits à l'article 73.18, titre II, section I du budget du ministère des Travaux publics de l'année budgétaire 1973, reportés à l'année 1974, à reporter à l'année 1975 et destinés à l'octroi de subsides pour des aménagements touristiques dans les forêts privées, sont affectés à l'article 51.60 du tableau des crédits annexé au présent décret, dès leur transfert à l'article 01.06 du tableau des crédits du budget des Dotations culturelles de l'année budgétaire 1975 en vertu des dispositions légales contenues dans le budget du ministère des Travaux publics de l'année budgétaire 1975.

Donné à Bruxelles, le 10 mars 1975.

BAUDOUIN.

Par le Roi :

Le Premier Ministre,

L. TINDEMANS.

Le Ministre des Finances,

W. DE CLERCQ.

Le Ministre de l'Agriculture,

A. LAVENS.

*Le Secrétaire d'Etat aux Forêts,
à la Chasse et à la Pêche,*

L. OLIVIER.

Le Secrétaire d'Etat au Budget,

G. GEENS.

TITRE I. — DEPENSES COURANTES.

(En millions de francs.)

Art.	LIBELLES	1975 Crédits non dissociés	1975	
			Crédits dissociés	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnement

PARTIE I

ENSEIGNEMENT

SECTION II.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE PROPREMENT DIT

CHAPITRE I

DEPENSES DE CONSOMMATION

Dépenses courantes pour biens et services

§ 2. Achat de biens non durables et de services

12.22	Formation professionnelle en agriculture : Dépenses de toute nature relatives aux cours, conférences et journées d'étude organisés par le ministère de l'Agriculture (y compris celles des années antérieures)	1,6	—	—
	Totaux pour le § 2	1,6	—	—
	Totaux pour le chapitre I	1,6	—	—

CHAPITRE IV

TRANSFERTS DE REVENUS A L'INTERIEUR
DU SECTEUR PUBLIC

Transferts de revenus à l'enseignement libre

44.20	Subventions à l'enseignement post-scolaire agricole, horticole et ménager agricole sous ses diverses formes, y compris l'enseignement post-scolaire par correspondance. — Intervention dans les frais d'échange de jeunes agriculteurs belges et étrangers, ainsi que dans les frais de voyages d'étude à l'étranger de jeunes agriculteurs, d'agriculteurs professionnels ou de leurs représentants	4,8	—	—
	Totaux pour le chapitre IV	4,8	—	—
	Totaux pour la section II. — Ministère de l'Agriculture proprement dit	6,4	—	—
	Totaux pour la partie I. — Enseignement	6,4	—	—

TITRE I. — DEPENSES COURANTES.

(En millions de francs.)

Art.	LIBELLES	1975 Crédits non dissociés	1975 Crédits dissociés	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnement

PARTIE II

EDUCATION PERMANENTE

SECTION II

MINISTERE DE L'AGRICULTURE PROPREMENT DIT

CHAPITRE I

DEPENSES DE CONSOMMATION

Dépenses courantes pour biens et services

§ 2. Achat de biens non durables et de services

12.03	Publications du Service Enseignement, information, documentation, vulgarisation	2,3	—	—
12.23	Matériel audio-visuel : entretien, location. — Films, diapositives, photos : location, adaptation, doublage, projection, droits d'auteur pour films et disques. — Réalisation de diapositives	0,3	—	—
	Totaux pour le § 2	2,6	—	—
	Totaux pour le chapitre I	2,6	—	—

CHAPITRE III

TRANSFERTS DE REVENUS A DESTINATION
D'AUTRES SECTEURS

Transferts de revenus aux ménages

33.20	Octroi d'une indemnité de promotion sociale aux agriculteurs et à leurs aidants	0,4	—	—
	Totaux pour l'article 33	0,4	—	—
	Totaux pour le chapitre III	0,4	—	—
	Totaux pour la section II. — Ministère de l'Agriculture proprement dit	3,0	—	—
	Totaux pour la partie II. — Education permanente	3,0	—	—

TITRE I. — DEPENSES COURANTES.

(En millions de francs.)

Art.	LIBELLES	1975 Crédits non dissociés	1975	
			Crédits dissociés	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnancement

PARTIE III

DEPENSES CULTURELLES DIVERSES

SECTION II

MINISTERE DE L'AGRICULTURE PROPREMENT DIT

CHAPITRE I

DEPENSES DE CONSOMMATION

Dépenses courantes pour biens et services

§ 2. Achat de biens non durables et de services

12.60	Dépenses de consommation de toute nature en rapport avec l'aménagement touristique des forêts et réserves naturelles domaniales .	5,1	—	—
	Totaux pour le § 2	5,1	—	—
	Totaux pour le chapitre I	5,1	—	—
	Totaux pour la section II. — Ministère de l'Agriculture proprement dit	5,1	—	—
	Totaux pour la partie III. — Dépenses culturelles diverses	5,1	—	—
	Totaux pour le titre I. — Dépenses courantes du secteur Agriculture	14,5	—	—

TITRE II. — DEPENSES DE CAPITAL.

(En millions de francs.)

Art.	LIBELLES	1975 Crédits non dissociés	1975 Crédits dissociés	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnement
PARTIE II				
EDUCATION PERMANENTE				
SECTION II				
MINISTERE DE L'AGRICULTURE PROPREMENT DIT				
CHAPITRE VII				
INVESTISSEMENTS (CIVILS)				
Achat de biens meubles durables				
74.03	Achat de matériel non livrables par l'O.C.F.	0,8	—	—
	Totaux pour l'article 74	0,8	—	—
	Totaux pour le chapitre VII	0,8	—	—
	Totaux pour la section II. — Ministère de l'Agriculture proprement dit	0,8	—	—
	Totaux pour la partie II. — Education permanente	0,8	—	—
PARTIE III				
DEPENSES CULTURELLES DIVERSES				
SECTION II				
MINISTERE DE L'AGRICULTURE PROPREMENT DIT				
CHAPITRE V				
TRANSFERTS DE CAPITAUX A DESTINATION D'AUTRES SECTEURS				
Transferts de capitaux aux entreprises				
51.60	Subsides en faveur d'aménagements touristiques dans les forêts privées	—	—	—
	Totaux pour l'article 51	—	—	—
	Totaux pour le chapitre V	—	—	—

TITRE II. — DEPENSES DE CAPITAL.

(En millions de francs.)

Art.	LIBELLES	1975 Crédits non dissociés	1975	
			Crédits dissociés	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnancement

CHAPITRE VI

TRANSFERTS DE CAPITAUX A L'INTERIEUR
DU SECTEUR PUBLICTransferts de capitaux aux provinces, communes
et organismes assimilés

63.60	Subsides aux pouvoirs publics subordonnés en faveur d'aménagements touristiques dans les forêts	—	3,9	3,5
	Totaux pour l'article 63	—	3,9	3,5
	Totaux pour le chapitre VI	—	3,9	3,5

CHAPITRE VII

INVESTISSEMENTS (CIVILS)

Construction de routes et travaux hydrauliques

73.60	Dépenses d'investissement de toute nature en rapport avec l'aménagement touristique des forêts et réserves naturelles domaniales	—	4,5	4,5
	Totaux pour l'article 73	—	4,5	4,5
	Totaux pour le chapitre VII	—	4,5	4,5
	Totaux pour la section II. — Ministère de l'Agriculture proprement dit	—	8,4	8,0
	Totaux pour la partie III. — Dépenses culturelles diverses	—	8,4	8,0
	Totaux pour le titre II. — Dépenses de capital du secteur Agriculture	0,8	8,4	8,0
	Totaux pour le secteur Agriculture (Titres I et II)	15,3	8,4	8,0

Vu pour être annexé à Notre arrêté du 10 mars 1975.

BAUDOUIN.

Par le Roi :

Le Premier Ministre,

L. TINDEMANS.

Le Ministre des Finances,

W. DE CLERCQ.

Le Ministre de l'Agriculture,

A. LAVENS.

*Le Secrétaire d'Etat aux Forêts,
à la Chasse et à la Pêche,*

L. OLIVIER.

Le Secrétaire d'Etat au Budget,

G. GEENS.

PROGRAMME JUSTIFICATIF

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES (TITRES I et II). (En millions de francs.)

Art.	LIBELLES	1975 (crédits sollicités)			1974 (crédits adaptés) (1)		
		CREDITS NON DISSOCIES	CREDITS DISSOCIES		CREDITS NON DISSOCIES (2)	CREDITS DISSOCIES	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnance- ment		Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnance- ment
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)

TITRE I

DEPENSES COURANTES

PARTIE I

ENSEIGNEMENT

SECTION II

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
PROPREMENT DIT

CHAPITRE I

DEPENSES DE CONSOMMATION

Dépenses courantes
pour biens et services§ 2. Achat de biens
non durables et de services

12.22 Formation professionnelle en agriculture :
cours, conférences et journées d'études
organisés par le ministère de l'Agric-
culture, etc.

1,6	—	—	1,8	—	—
<hr/>					
Totaux pour le § 2	1,6	—	—	1,8	—
<hr/>					
Totaux pour le chapitre I	1,6	—	—	1,8	—

(1) Les crédits adaptés ne comprennent pas les crédits supplémentaires pour les années antérieures.

(2) Le solde disponible des crédits non dissociés reporté du budget de l'année précédente en vertu d'une disposition spéciale, est mentionné dans un renvoi en bas de page.

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES (TITRES I et II). (En millions de francs.)

1973 (réalisations)					1972 (réalisations)		
ENGAGEMENTS		ORDONNANCEMENTS			ORDONNANCEMENTS		
Sur crédits non dissociés (3) (9)	Sur crédits dissociés (4) (10)	Sur crédits non dissociés 1973 (3) (11)	Sur crédits dissociés (4) (12)	Sur crédits non dissociés reportés de 1972 (13)	Sur crédits non dissociés 1972 (3) (14)	Sur crédits dissociés (4) (15)	Sur crédits non dissociés reportés de 1971 (16)
1,7	—	0,3	—	—	—	—	—
1,7	—	0,3	—	—	—	—	—
1,7	—	0,3	—	—	—	—	—

(3) Y compris les engagements ou ordonnancements sur les soldes reportés en vertu d'une disposition spéciale.

(4) Toutes opérations de l'année - sur des crédits de l'année ou de budgets antérieurs.

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES (TITRES I et II). (En millions de francs.)

Art.	LIBELLES	1975 (crédits sollicités)			1974 (crédits adaptés) (1)		
		CREDITS NON DISSOCIES	CREDITS DISSOCIES		CREDITS NON DISSOCIES (2)	CREDITS DISSOCIES	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnance- ment		Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnance- ment
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)

CHAPITRE IV

TRANSFERTS DE REVENUS
A L'INTERIEUR
DU SECTEUR PUBLIC

Transferts de revenus
à l'enseignement libre

44.20	Subventions à l'enseignement postsecondaire agricole, etc.	4,8	—	—	5,2	—	—
	Totaux pour l'article 44	4,8	—	—	5,2	—	—
	Totaux pour le chapitre IV	4,8	—	—	5,2	—	—
	Totaux pour la section II. — Ministère de l'Agriculture proprement dit	6,4	—	—	7,0	—	—
	Totaux pour la partie I. — Enseignement	6,4	—	—	7,0	—	—

PARTIE II

EDUCATION PERMANENTE

SECTION II

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
PROPREMENT DIT

CHAPITRE I

DEPENSES DE CONSOMMATION

Dépenses courantes
pour biens et services

§ 2. Achat de biens
non durables et de services

12.03	Publications du service Enseignement, etc.	2,3	—	—	—	—	—
12.23	Matériel audio-visuel : entretien, location, etc.	0,3	—	—	—	—	—
	Totaux pour le § 2	2,6	—	—	—	—	—
	Totaux pour le chapitre I	2,6	—	—	—	—	—

(1) à (4) Le texte des renvois figure en bas de la première page du tableau.

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES (TITRES I et II). (En millions de francs.)

Art. (1)	LIBELLES (2)	1975 (crédits sollicités)			1974 (crédits adaptés) (1)		
		CREDITS NON DISSOCIES (3)	CREDITS DISSOCIES		CREDITS NON DISSOCIES (2) (6)	CREDITS DISSOCIES	
			Crédits d'engagement (4)	Crédits d'ordonnance- ment (5)		Crédits d'engagement (7)	Crédits d'ordonnance- ment (8)

CHAPITRE III

**TRANSFERTS DE REVENUS
A DESTINATION
D'AUTRES SECTEURS**

Transferts de revenus aux ménages

33.20	Octroi d'une indemnité de promotion sociale, etc.	0,4	—	—	0,3	—	—
	Totaux pour l'article 33	0,4	—	—	0,3	—	—
	Totaux pour le chapitre III	0,4	—	—	0,3	—	—
	Totaux pour la section II. — Ministère de l'Agriculture proprement dit	3,0	—	—	0,3	—	—
	Totaux pour la partie II. — Education permanente	3,0	—	—	0,3	—	—

(1) à (4) Le texte des renvois figure en bas de la première page du tableau.

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES (TITRES I et II). (En millions de francs.)

1973 (réalisations)					1972 (réalisations)		
ENGAGEMENTS		ORDONNANCEMENTS			ORDONNANCEMENTS		
Sur crédits non dissociés (3) (9)	Sur crédits dissociés (4) (10)	Sur crédits non dissociés 1973 (3) (11)	Sur crédits dissociés (4) (12)	Sur crédits non dissociés reportés de 1972 (13)	Sur crédits non dissociés 1972 (3) (14)	Sur crédits dissociés (4) (15)	Sur crédits non dissociés reportés de 1971 (16)
0,3	—	0,0	—	0,0	0,0	—	—
0,3	—	0,0	—	0,0	0,0	—	—
0,3	—	0,0	—	0,0	0,0	—	—
0,3	—	0,0	—	0,0	0,0	—	—
0,3	—	0,0	—	0,0	0,0	—	—

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES (TITRES I et II). (En millions de francs.)

Art.	LIBELLES	1975 (crédits sollicités)			1974 (crédits adaptés) (1)		
		CREDITS NON DISSOCIES	CREDITS DISSOCIES		CREDITS NON DISSOCIES (2)	CREDITS DISSOCIES	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonna- ment (5)		Crédits d'engagement	Crédits d'ordonna- ment (8)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)

PARTIE III

DEPENSES CULTURELLES DIVERSES

SECTION II

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
PROPREMENT DIT

CHAPITRE I

DEPENSES DE CONSOMMATION

Dépenses courantes
pour biens et services§ 2. Achat de biens
non durables et de services

12.60	Dépenses de consommation de toute nature en rapport avec l'aménagement touris- tique, etc.	5,1	—	—	—	—	—
	Totaux pour le § 2	5,1	—	—	—	—	—
	Totaux pour le chapitre I	5,1	—	—	—	—	—
	Totaux pour la section II. — Ministère de l'Agriculture proprement dit	5,1	—	—	—	—	—
	Totaux pour la partie III. — Dépenses culturelles diverses	5,1	—	—	—	—	—
	Totaux pour le titre I. — Dépenses cou- rantes du secteur Agriculture	14,5	—	—	7,3	—	—

(1) à (4) Le texte des renvois figure en bas de la première page du tableau.

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES (TITRES I et II). (En millions de francs.)

1973 (réalisations)		1972 (réalisations)					
ENGAGEMENTS		ORDONNANCEMENTS			ORDONNANCEMENTS		
Sur crédits non dissociés (3) (9)	Sur crédits dissociés (4) (10)	Sur crédits non dissociés 1973 (3) (11)	Sur crédits dissociés (4) (12)	Sur crédits non dissociés reportés de 1972 (13)	Sur crédits non dissociés 1972 (3) (14)	Sur crédits dissociés (4) (15)	Sur crédits non dissociés reportés de 1971 (16)
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
7,2	—	1,5	—	0,9	1,5	—	—

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES (TITRES. I et II). (En millions de francs.)

Art.	LIBELLES	1975 (crédits sollicités)			1974 (crédits adaptés) (1)		
		CREDITS NON DISSOCIES	CREDITS DISSOCIES		CREDITS NON DISSOCIES (2)	CREDITS DISSOCIES	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnance- ment		Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnance- ment
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)

TITRE II

DEPENSES DE CAPITAL

PARTIE II

EDUCATION PERMANENTE

SECTION II

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
PROPREMENT DIT

CHAPITRE VII

INVESTISSEMENTS (CIVILS)

Achat de biens meubles durables

74.03	Achat de matériel non livrable par l'O.C.F.	0,8	—	—	—	—	—
	Totaux pour l'article 74	0,8	—	—	—	—	—
	Totaux pour le chapitre VII	0,8	—	—	—	—	—
	Totaux pour la section II. — Ministère de l'Agriculture proprement dit	0,8	—	—	—	—	—
	Totaux pour la partie II. — Education permanente	0,8	—	—	—	—	—

PARTIE III

DEPENSES CULTURELLES DIVERSES

SECTION II

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
PROPREMENT DIT

CHAPITRE V

TRANSFERTS DE CAPITAUX
A DESTINATION
D'AUTRES SECTEURS

Transferts de capitaux aux entreprises

51.60	Subsides en faveur d'aménagements touris- tiques dans les forêts privées	—	—	—	—	—	—
	Totaux pour l'article 51	—	—	—	—	—	—
	Totaux pour le chapitre V	—	—	—	—	—	—

(1) à (4) Le texte des renvois figure en bas de la première page du tableau.

TABLEAU COMPARATIF DES DEPENSES. (TITRES I et II). (En millions de francs.)

Art (1)	LIBELLES (2)	1975 (crédits sollicités)			1974 (crédits adaptés) (1)		
		CREDITS NON DISSOCIES (3)	CREDITS DISSOCIES		CREDITS NON DISSOCIES (2) (6)	CREDITS DISSOCIES	
			Crédits d'engagement (4)	Crédits d'ordonnance- ment (5)		Crédits d'engagement (7)	Crédits d'ordonnance- ment (8)

CHAPITRE VI

TRANSFERTS DE CAPITAUX
A L'INTERIEUR
DU SECTEUR PUBLIC

Transferts de capitaux aux provinces,
communes et organismes assimilés

63.60	Subsides aux pouvoirs publics subordonnés en faveur d'aménagements touristiques dans les forêts	—	3,9	3,5	—	—	—
	Totaux pour l'article 63	—	3,9	3,5	—	—	—
	Totaux pour le chapitre VI	—	3,9	3,5	—	—	—

CHAPITRE VII

INVESTISSEMENTS (CIVILS)

Construction de routes
et travaux hydrauliques

73.60	Dépenses d'investissement de toute nature en rapport avec l'aménagement touristique, etc.	—	4,5	4,5	—	—	—
	Totaux pour l'article 73	—	4,5	4,5	—	—	—
	Totaux pour le chapitre VII	—	4,5	4,5	—	—	—
	Totaux pour la section II. — Ministère de l'Agriculture proprement dit	—	8,4	8,0	—	—	—
	Totaux pour la partie III. — Dépenses culturelles diverses	—	8,4	8,0	—	—	—
	Totaux pour le titre II. — Dépenses de capital du secteur Agriculture	0,8	8,4	8,0	—	—	—
	Totaux pour le secteur Agriculture (Titres I et II)	15,3	8,4	8,0	7,3	—	—

(1) à (4) Le texte des renvois figure en bas de la première page du tableau.

TABLEAUX RECAPITULATIFS

1. Engagements

(En millions de francs)

	1975	1974	1973	1972
Dépenses courantes . . F	14,5	7,3	7,2	5,5
Dépenses de capital . . .	9,2	—	—	—
Totaux . . F	23,7	7,3	7,2	5,5

Crédits supplémentaires années antérieures :

Dépenses courantes . . F	—	0,0	0,0	0,0
Dépenses de capital . . .	—	—	—	—

2. Ordonnements

(En millions de francs)

	1975	1974	1973	1972
Dépenses courantes . . F	14,5	7,3	2,4	1,5
Dépenses de capital . . .	8,8	—	—	—
Totaux . . F	23,3	7,3	2,4	1,5

Crédits supplémentaires années antérieures :

Dépenses courantes . . F	—	0,0	0,0	—
Dépenses de capital . . .	—	—	—	—

TITRE I

DEPENSES COURANTES

PARTIE I

ENSEIGNEMENT

SECTION II

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PROPREMENT DIT

CHAPITRE I

Dépenses de consommation

Dépenses courantes pour biens et services

§ 2. Achat de biens non durables et de services

ART. 12.22. — *Formation professionnelle en agriculture : Dépenses de toute nature relatives aux cours, conférences et journées d'étude organisés par le Ministère de l'Agriculture (y compris celles des années antérieures).*

Classification économique :

	1975	1974	1973
	—	—	—
123 Achats spécifiques F	1 600 000	1 800 000	1 728 000
1. Cours oraux (Arrêtés royaux des 4 juillet 1961, 24 juillet 1962, 21 mars 1969, 16 décembre 1969 et 19 octobre 1971) : 40 cours à 30 000 francs (Rémunération des professeurs, indemnités de secrétariat, frais de fonctionnement) F			1 200 000
2. Conférences (Arrêté royal du 18 mai 1965) .			150 000
3. Journées d'étude (Arrêté royal du 18 mai 1965)			100 000
4. Cours de perfectionnement pour conférenciers (Arrêté royal du 4 décembre 1964)			30 000
5. Achats et locations de matériel didactique .			70 000
Arrondissement			50 000
			Total . . . F 1 600 000

Réduction : 200 000 francs.

CHAPITRE IV

TRANSFERTS DE REVENUS
A L'INTERIEUR DU SECTEUR PUBLIC

Transferts de revenus à l'enseignement libre

ART. 44.20. — *Subventions à l'enseignement postsecondaire agricole, horticole et ménager agricole sous ses diverses formes,*

y compris l'enseignement postsecondaire par correspondance. — Intervention dans les frais d'échange de jeunes agriculteurs belges et étrangers, ainsi que dans les frais de voyages d'étude à l'étranger de jeunes agriculteurs, d'agriculteurs professionnels ou de leurs représentants.

Classification économique :

	1975	1974	1973
	—	—	—
441 Contributions pour traitements du personnel de l'enseignement libre . . . F	3 800 000	4 000 000 (28 000)	3 992 000 (12 000)
443 Contributions pour autres frais de fonctionnement de l'enseignement libre . . .	1 000 000	1 200 000 (9 000)	1 192 000 (1 000)
	Total . . . F	4 800 000 (37 000)	5 184 000 (13 000)
1. Cours oraux (Arrêtés royaux des 4 juillet 1961, 24 juillet 1962, 21 mars 1969, 16 décembre 1969 et 19 octobre 1971) : 125 x 18 000 francs = F			2 250 000
2. Cours par correspondance (Arrêtés royaux des 13 septembre 1963 et 6 février 1970) : 7 000 x 30 francs =			210 000
3. Conférences (Arrêté royal du 18 mai 1965) : 1° Conférenciers : 4 000 x 325 francs = 2° Subsidés de fonctionnement : 4 000 x 100 francs =			1 300 000 400 000
4. Journées d'étude (Arrêté royal du 18 mai 1965) : 200 x 2 250 francs =			450 000
5. Cours de perfectionnement pour chargés de cours et de conférences (Arrêté royal du 4 décembre 1964) : 10 x 10 000 francs =			100 000
6. Envoi et échange de cultivateurs dans ou avec les pays étrangers pour suivre des cours spéciaux, des sessions d'étude, des congrès, des voyages d'étude, etc., dans le but de former et de perfectionner une élite agricole : 20 x 2 000 francs =			40 000
Arrondissement			50 000
			Total . . . F 4 800 000

Réduction : 400 000 francs.

PARTIE II
EDUCATION PERMANENTE
SECTION II
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PROPREMENT DIT

CHAPITRE I

Dépenses de consommation

Dépenses courantes pour biens et services

§ 2. Achat de biens non durables et de services

ART. 12.03. — *Publications du service Enseignement, information, documentation, vulgarisation.*

Classification économique :

	1975	1974	1973
	—	—	—
121 Dépenses générales de fonctionnement F	2 300 000	—	—

ART. 12.23. — *Matériel audio-visuel : entretien, location. — Films, diapositives, photos : location, adaptation, doublage, projection, droits d'auteur pour films et disques. — Réalisation de diapositives.*

Classification économique :

	1975	1974	1973
123 Achats spécifiques F	300 000	—	—
Transfert du budget départemental.			
Maquettes, panneaux, etc. F			47 000
Entretien de matériel et d'appareils audio-visuels, achats de films pour photos et diapositives, développement, agrandissement, etc.			82 000
Participation dans la coproduction de films avec la R.T.B.			100 000
Réalisation de séries de diapositives commentées			25 000
			254 000
Arrondissement			46 000
			300 000
Total F			300 000

Transfert du budget départemental.

Le crédit couvre les publications suivantes :

Publications	Périodicité	Nature	Nombre de pages	Tirage	Nombre d'exemplaires vendus	Prix de vente
Tracts divers	Unique	Tract de vulgarisation ou brochure	Variable	Variable	Néant	Gratuit
Revue de l'Agriculture	Bimestrielle	Revue	250	1 200	± 280	Abonnement : an : 300 F (ordinaire) 150 F (étudiants) 6 mois : 200 F Par numéro : 80 F
Agri-Contact	Mensuelle	Bulletin d'information	40	1 100	± 235	Par an : 200 F

CHAPITRE III

Transferts de revenus à destination d'autres secteurs

Transferts de revenus aux ménages

ART. 33.20. — Octroi d'une indemnité de promotion sociale aux agriculteurs et à leurs aidants.

Classification économique :

	1975	1974	1973
	—	—	—
33.31 Transferts de revenus à des fins culturelles - Ménages F	400 000	300 000	300 000
Indemnités de promotion sociale :			
a) aux jeunes indépendants et aidants qui ont suivi un cours de formation générale (Arrêtés royaux des 16 juin 1964, 24 décembre 1965, 20 juin 1967 et 21 mars 1969 et modifications à prévoir suite à la décision du 10 mai 1974 du Conseil du Gouvernement) :			250 000
200 bénéficiaires x 1 250 francs en moyenne =			
b) aux indépendants et aidants qui ont suivi un cours professionnel (Arrêtés royaux des 1 ^{er} juillet 1965, 24 décembre 1965, 20 juin 1967 et 9 janvier 1969) :			150 000
100 bénéficiaires x 1 500 francs = . . .			
Augmentation : 100 000 francs.			

PARTIE III

DEPENSES CULTURELLES DIVERSES

SECTION II

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PROPRESMENT DIT

CHAPITRE I

Dépenses de consommation

Dépenses courantes pour biens et services

§ 2. Achat de biens non durables et de services

ART. 12.60. — Dépenses de consommation de toute nature en rapport avec l'aménagement touristique des forêts et réserves naturelles domaniales.

Classification économique :

	1975	1974	1973
	—	—	—
123 Achats spécifiques F	5 100 000	—	—
Transfert du budget départemental.			

TITRE II

DEPENSES DE CAPITAL

PARTIE II

EDUCATION PERMANENTE

SECTION II

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PROPRESMENT DIT

CHAPITRE VII

Investissements (civils)

Achat de biens meubles durables

ART. 74.03. — Achat de matériel non livrable par l'O.C.F.

Classification économique :	1975	1974	1973
742 Achat d'autre matériel F	800 000	—	—
Transfert du budget départemental.			
Remplacement de 15 appareils de projection de films F			500 000
Copies de films, coproductions avec la R.T.B., matériel didactique et audio-visuel divers . . .			300 000
Total . . . F			800 000

PARTIE III

DEPENSES CULTURELLES DIVERSES

SECTION II

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PROPRESMENT DIT

CHAPITRE V

Transferts de capitaux à destination d'autres secteurs

Transferts de capitaux aux entreprises

ART. 51.60. — Subsidés en faveur d'aménagements touristiques dans les forêts privées.

Classification économique :

	1975	1974	1973
	—	—	—
512 Transferts de capitaux aux entreprises privées . . . F	—	—	—

Article nouveau auquel pourra être transférée la part des crédits dits parallèles destinée à l'octroi de subsidés pour des aménagements touristiques dans les forêts privées.

CHAPITRE VI

Transferts de capitaux à l'intérieur du secteur public

Transferts de capitaux
aux provinces, communes et organismes assimilés

ART. 63.60. — *Subsides aux pouvoirs publics subordonnés en faveur d'aménagements touristiques dans les forêts.*

Classification économique :

635 Autres contributions d'investissements.

Engagements :

Engagements 1973	F	—
Crédits 1973 reportés à l'année budgétaire 1974		—
Crédits ajustés 1974		—
Autorisations nouvelles 1975		3 900 000

Ordonnancements :

Ordonnancements 1973	F	—
Crédits 1973 reportés à l'année budgétaire 1974		—
Crédits ajustés 1974		—
Autorisations nouvelles 1975		3 500 000

Transfert du budget départemental.

Programme 1975 :

Subsides pour travaux extraordinaires visant à développer et à améliorer l'aménagement touristique et récréatif des forêts (taux d'intervention 60 p.c.).

Répartition des engagements par province :

Brabant :		
Bruxelles-capitale	F	—
Nivelles		39 000
Hainaut		546 000
Namur		1 014 000
Liège		741 000
Luxembourg		1 560 000
Total	F	3 900 000

CHAPITRE VII

Investissements (civils)

Construction de routes et travaux hydrauliques

ART. 73.60. — *Dépenses d'investissement de toute nature en rapport avec l'aménagement touristique des forêts et réserves naturelles domaniales.*

Classification économique :

733 Autres travaux.

Engagements :

Engagements 1973	F	—
Crédits 1973 reportés à l'année budgétaire 1974		—
Crédits ajustés 1974		—
Autorisations nouvelles 1975		4 500 000

Ordonnancements :

Ordonnancements 1973	F	—
Crédits 1973 reportés à l'année budgétaire 1974		—
Crédits ajustés 1974		—
Autorisations nouvelles 1975		4 500 000

Transfert du budget départemental.

Programme 1975 :

Travaux d'aménagement touristique et récréatif des forêts et réserves naturelles domaniales.

Répartition des engagements par province :

Brabant :		
Bruxelles-capitale	F	160 000
Nivelles		45 000
Hainaut		1 955 000
Namur		540 000
Liège		1 170 000
Luxembourg		630 000
Total	F	4 500 000